



## Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660  
www.apnql-afnql.com

## Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201  
Wendake, Quebec G0A 4V0  
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660  
www.apnql-afnql.com

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

#### RELANCE ÉCONOMIQUE ET LES PREMIÈRES NATIONS : L'APNQL APPELLE À LA PRUDENCE

*Wendake, 5 juin 2020* – La flambée d'annonces gouvernementales regroupées sous la forme d'un projet de loi omnibus (*Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19*) déposé plus tôt cette semaine par le gouvernement de la CAQ a de quoi soulever de profonds questionnements sur l'intention qui se cache derrière les constructions d'écoles et de maisons pour les aînés. Néanmoins, ces nombreux projets, bien qu'ils puissent être légitimes, ne peuvent être le théâtre des largesses dont le gouvernement du Québec veut se doter sur le plan législatif pour expédier ses obligations de consultation envers les Premières Nations et pour réduire au plus simple l'application de normes environnementales déjà minimalistes.

« Maintenant qu'il a goûté à l'autorité que lui confère le décret des mesures d'urgence prolongé jusqu'à une date indéterminée en raison de la crise pandémique de la COVID-19, le gouvernement ne peut s'arroger à la fois le droit de relancer son économie et celui de reculer sur les avancées en matière de protection environnementale. Il ne peut surtout pas profiter du contexte actuel pour placer la santé de nos populations au second plan, ni bafouer plus ouvertement les droits ancestraux et issus de traités des Premières Nations, » a déclaré le Chef de l'APNQL Ghislain Picard.

Quelques jours avant le dépôt du projet de loi n° 61, le premier ministre Legault a garanti, par le biais d'un message ciblé à l'intention des Premières Nations et des Inuit, qui n'a évidemment pas trouvé écho dans les grands réseaux, la volonté de son gouvernement d'impliquer les Premières Nations dans la relance économique. Il y a ici une opportunité pour le gouvernement provincial de passer de la parole aux actes et être à l'écoute des Premières Nations qui recherchent l'équilibre entre leur propre relance économique et la protection de leurs territoires.

« L'histoire nous enseigne que trop souvent, une garantie cache souvent beaucoup d'exclusions. Nous avons la responsabilité d'exercer une vigilance constante des moindres gestes de gouvernements qui prêchent d'une part, la réconciliation et le partenariat et d'autre part, agissent en contradiction à leur soi-disant volonté à établir une relation véritable avec nos nations. Quoiqu'il en soit, comme nous avons des décennies d'expérience à nous retrouver en marge des décisions qui affectent nos communautés, nous continuerons de faire ce qu'il se doit pour que nos gouvernements aient voix au chapitre lorsqu'il s'agit du développement de nos territoires non cédés et des ressources », a conclu le Chef de l'APNQL.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme régional politique qui regroupe 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL.

- 30 -

Source :

Alain Garon, [agaron@apnql.com](mailto:agaron@apnql.com)

Conseiller aux communications

Cell. : 418 254-4620